

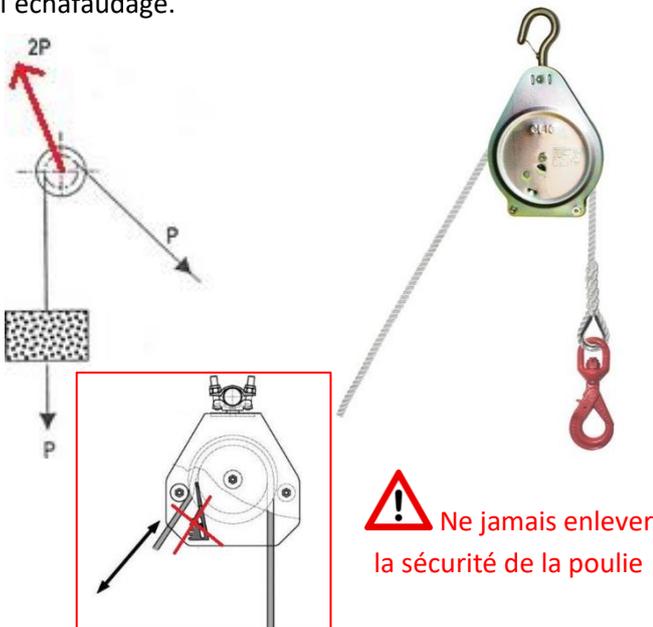
LEVAGE DE CHARGE SUR POTENCE EN PHASE DE MONTAGE/DÉMONTAGE D'ÉCHAFAUDAGE

Il est important de bien distinguer la charge à lever et la charge exercée sur le dispositif de levage.

Levage par poulie

Effort vertical exercé sur dispositif = + de 2 fois la Charge à lever

La poulie manuelle est à utiliser pour une charge maximale de $P = 50\text{kg}$ au brin (\neq CMU poulie = $2P$). Il est conseillé d'utiliser un treuil électrique pour des charges supérieures à 35kg et selon la hauteur de l'échafaudage.



Ces systèmes de levage nécessitent une formation (article R4323-55 du code du travail) ainsi que des vérifications réglementaires (Arrêté du 1^{er} mars 2004).

Dispositions à prendre :

Anticiper la configuration de l'échafaudage et du bâtiment afin de s'assurer qu'il sera possible de mettre les amarrages (ou contreventements) supplémentaires nécessaires à la reprise des efforts générés lors des opérations de montage et de démontage.

En cas de potence pivotante, prévoir un contreventement horizontal (ou longitudinal).

Signaler et baliser au préalable la zone de levage.

Le support de poulie /treuil doit être en mesure de supporter les efforts générés par le levage en tenant compte des coefficients d'épreuve (50%) : **une moise n'est pas un support suffisant ! Ce support doit être déposé en fin de montage.**

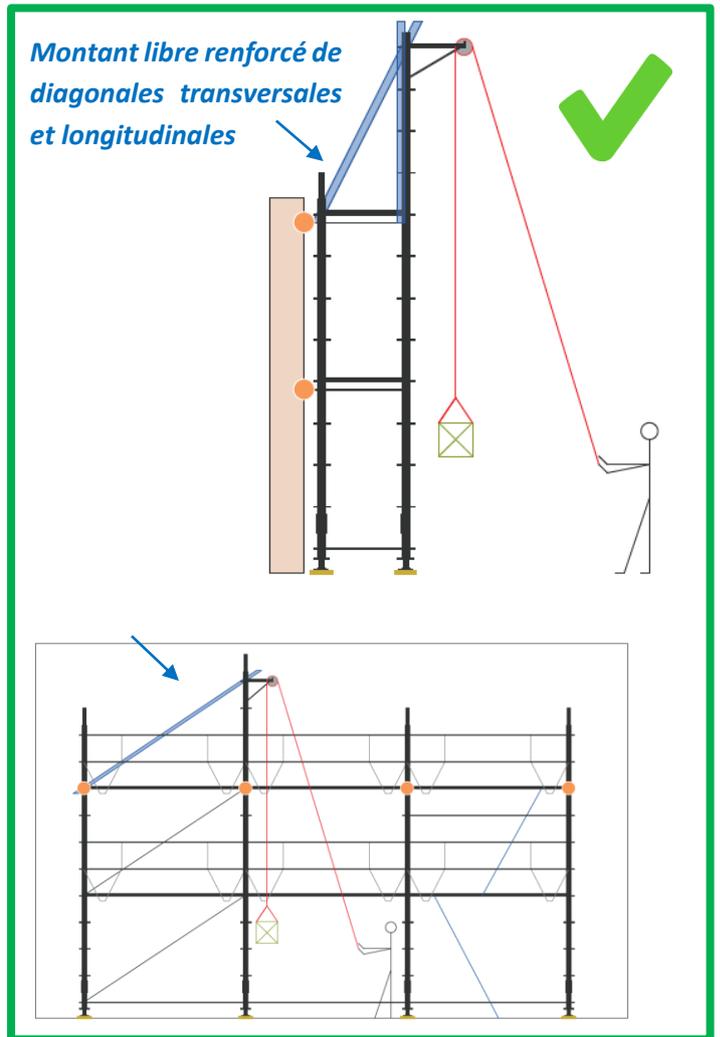
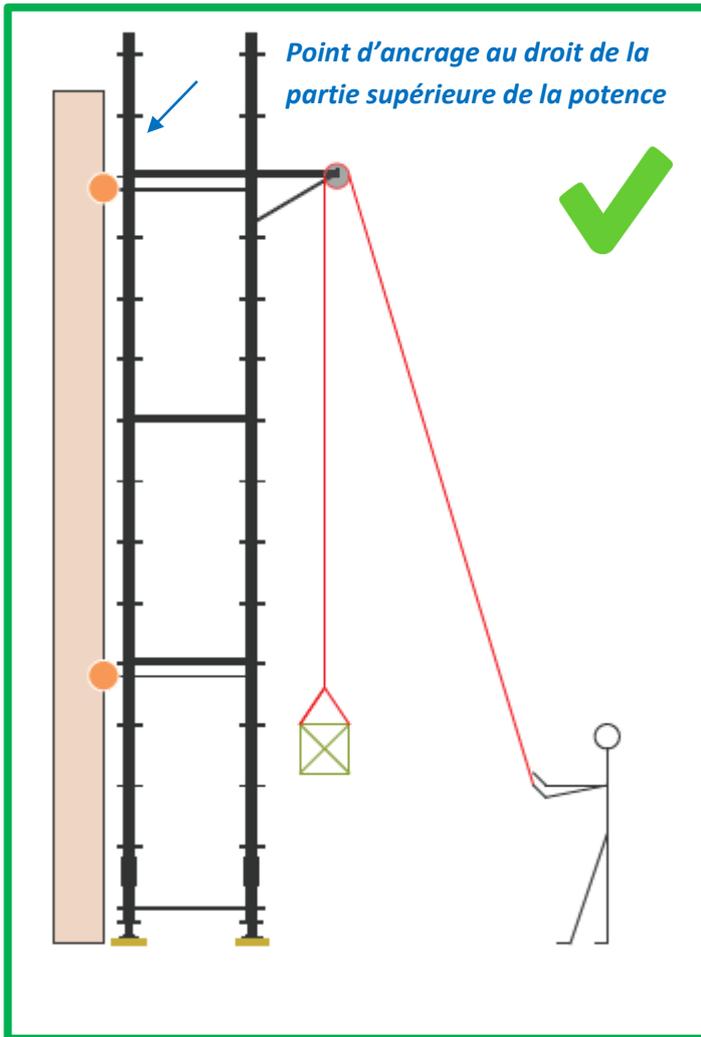
Levage par treuil

Effort vertical exercé sur dispositif = Charge à lever + poids propre du treuil

Un treuil mécanique ou électrique exercera sur la potence un effort vertical égal à la charge utile plus le poids du treuil.



Bonnes configurations :



Configurations interdites :

